Coll. 8°
3442
50

U... OHIER — GUSTAVE TÉRY

...ASION ÉTRANGERE :

A la Sorbonne,
A l'École Centrale,
A l'Institut Pasteur,
A la Faculté de Médecine

Partout...

L'ŒUVRE

Coll 8° 3442 (50)

TOUS LES JEUDIS — 8e ANNÉE — N° 50 — 14 Décembre 1911
LE N° 25 CENTIMES — 220, Fg St-Honoré (8e) — PAR AN : 10 FRANCS

Vient de paraître :

LE REVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie
Refaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Demandez à l'ŒUVRE :

Brochures à 0 fr. 10

LA TRIBU CHAUMIÉ
par Gustave TERY

LA TRIBU CHAUTEMPS
par R. de JOUVENEL

LE PARLEMENT CONTRE LA NATION
par G. TERY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

LES MYSTÈRES DE L'ÉLYSÉE
ou
LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES
par G. TÉRY et R. de JOUVENEL (*50e mille*)

COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS?
par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

TETES
par Urbain GOHIER

PETITES ORAISONS FUNÈBRES
par Urbain GOHIER

Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr.; année 1910 : 12 fr.
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.

NOS BONS APOTRES
Comédie en trois actes de Gustave TÉRY *avec une préface*
de Jules LEMAITRE — 1 franc

DON
JACQUES KAYSER

157045

Pour le Prix Nobel

A MM. le Président et les membres de l'Institut Nobel, à Stockholm.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Messieurs,

J'ai eu l'honneur d'être présenté à vos suffrages en 1901 pour le Prix de la Paix, et ma candidature a été posée de nouveau les années suivantes, par les personnes les mieux qualifiées.

Du dossier qui vous avait été fourni, vous pouviez conclure que nul n'a contribué plus puissamment que moi, ni dans des conjonctures plus critiques, ni surtout au risque de plus grands périls personnels, à créer dans la nation française un état d'esprit favorable au maintien de la paix générale.

Vous n'avez jamais pris cette candidature en considération ; vous avez couronné des pacifistes de salons et des apôtres en chambre.

Je cherchais le motif de cette exclusion.

L'affaire Curie nous le révèle.

Il me manque évidemment d'avoir adhéré aux doctrines de morale indépendante que les penseurs scandinaves ont importées chez nos peuples trop scrupuleux.

Coll 8° 3442 (50)

et que vous y cherchez, à tâtons, des arguments *ad hominem*, je m'empresse de vous en fournir à foison : non seulement tout ce qu'on vous a dit de moi est véritable, mais ceux qui vous ont si complaisamment renseigné ne vous ont laissé entrevoir qu'une minuscule partie de la vérité. Je ne suis malheureusement pas « la dernière des crapules », car je ne suis pas assez optimiste pour croire qu'on n'en verra plus d'autres après moi, mais j'ai le cynisme de consentir à vous apparaître sous ce jour. Admettons, s'il vous plaît, que je sois perdu de vices, de dettes et de crimes. Tenez, en ce qui concerne les « mœurs », — et, ici, je prends comme vous le mot dans le sens spécial où l'entendent les proviseurs et les ecclésiastiques, — je crois inutile de vous céler plus longtemps que, surpris dans une prairie de St-Nazaire, où ce n'était pas l'herbe que je « broutais », je fus condamné deux fois pour attentat à la pudeur. Depuis lors, incorrigible récidiviste, j'ai roulé dans toutes les fanges. Habitué de la villa Boulouris, j'ai failli être arrêté avec Flachon, et si le juge d'instruction a bien voulu me laisser en liberté provisoire, je n'ai dû cette faveur qu'à l'indéfectible bienveillance dont M. Fallières m'a si souvent prodigué les marques.

Là, êtes-vous satisfait, et vous en faut-il encore ? Cela dit, je prétends que cela ne prouve rien. Si cela prouvait quelque chose, ce serait contre vous, ou, si vous préférez, contre cette université judéo-laïque d'où je sors. Je pourrais vous dire : « Jugez l'arbre par ses fruits. » Mais cela ne m'enlèverait en rien le droit de critiquer les leçons de morale que vous m'avez données ; au contraire, j'y trouverais une raison nouvelle de vous demander des comptes. Je n'ai pas besoin d'être un grand, ni même un petit poète

pour me permettre de porter un jugement sur les vers de Victor Hugo ou d'Edmond Rostand. Je n'ai pas davantage besoin d'être un saint pour parler de vertu. Et vous m'accorderez que si les saints avaient seuls le droit d'en parler, il y a déjà quelque temps qu'il n'en serait plus question...

Quant au procès qui fut l'origine de ce débat, vous en dites : « En somme, dans tout ce bruit, il y a beaucoup et plutôt le plaisir (humain hélas ! mais surtout social) qu'éprouvent les médiocres à découvrir ce qu'ils croient pouvoir appeler des *tares* au génie. » Je crois pouvoir vous affirmer, monsieur le professeur, que telle ne fut point l'intention de Mme L... Quant au « génie » de Mme C..., je ne sais s'il est encore à Poitiers article de foi, mais j'ai entendu à Paris plusieurs savants digne de créance s'indigner ou rire aux éclats de cette plaisanterie un peu trop prolongée. J'entends bien que vous m'opposez : « Personne n'ignore que Mme C... est le seul savant qui ait eu deux fois le prix Nobel. » Précisément ! Demandez donc à votre collègue de philosophie en quoi consistent le cercle vicieux et la pétition de principe.

Mais négligeons, s'il vous plaît, ces personnes, ces détails et ces contingences. Venons-en tout tout de suite au passionnant problème qui m'a valu votre lettre. Vous dites encore :

On lit dans l'*Œuvre* (n° 49 p. 2 et notes des pages 5 et suivantes) que vous, M. Gustave Téry, professeur de philosophie, vous répondez, au sujet du principe des devoirs, à la question : « Pourquoi faut-il ? » — « Parce que Dieu existe et que les convictions religieuses le commandent. »

Non, monsieur, je vous jure que vous avez mal lu : je n'ai jamais rien dit de pareil. Et si je me suis mal expliqué sur ce point, il faut que j'y insiste. Je ne tiens pas plus pour la « morale religieuse » que pour la « morale bourgeoise ». Je n'ai pas « fait maintes fois étalage de mon athéisme », comme me le reproche une lettre anonyme (au style, comme à l'anonymat, je reconnais un ancien collègue) ; non, je ne fais pas profession d'athéisme, car il y a, dans l'athéisme, une intrépidité métaphysique aussi naïve que la foi du charbonnier ; mais il est bien certain que je n'ai plus rien de commun avec un petit garçon qui servait autrefois la messe de l'abbé Brisorgueil, dans la chapelle du collège où s'agenouilla l'élève Chateaubriand ; c'est un incrédule qui est sorti de la classe où le professeur Lévy-Bruhl enseignait la philosophie, pour entrer dans la salle de conférences ou le professeur Georges Lyon exposait la morale d'Epicure. Devenu moi-même professeur de philosophie, j'ai failli être exclu de l'Université parce que je ne voulais pas faire mon cours avec un crucifix au-dessus de la tête. Vous faut-il d'autres gages de mon « laïcisme » ? Mes enfants ne sont pas baptisés, et toutes les pratiques religieuses nous sont inconnues, y compris celles du Grand-Orient.

Voulez-vous que j'aille encore plus loin dans la voie des aveux ? Non seulement je ne cherche pas en Dieu le « fondement de l'obligation morale », comme disent les philosophes, mais s'il m'était démontré qu'on ne peut pas le découvrir ailleurs, je ne saurais pas retrouver la foi que j'ai perdue ; bien plus, je n'aurais même pas le cœur de la recommander aux autres...

Ce n'est donc pas les intérêts d'une Eglise que je défends ici (était-il besoin de l'affirmer ?) et

si les gens d'Eglise s'imaginent que je travaille pour eux, ils s'abusent. Celui qui vous parle n'est ni un croyant, ni un mécréant repenti; c'est un « laïc » tout ce qu'il y a de plus authentique, et c'est là justement ce qui fait l'intérêt de la question que je pose, et que je ne suis plus le seul universitaire à poser.

Ne restreignez pas, je vous en prie, la portée et la grandeur de cette question. Ne feignez pas de croire que notre unique dessein soit d'empêcher Abélard de flirter avec Héloïse. Laissez cette méprise à M. de Porto-Riche, qui, toutes les fois qu'on prononce le mot de « morale », se figure que l'on conteste son droit à ce qu'il appelle l'amour. Non, ce qui nous préoccupe, c'est que l'incohérence, le désordre et l'anarchie, dont cette troisième République nous offre le spectacle lamentable, ont une cause profonde, et cette cause du mal, il la faut chercher à la source même de la vie nationale, c'est-à-dire à l'école. C'est là que l'on sent d'abord, et le plus douloureusement, *le défaut d'une règle*, et il faudra bientôt avoir la franchise de reconnaître que ce défaut explique toutes les défaillances, dont nous écrivons ici au jour le jour la désolante chronique.

N'y a-t-il donc plus de règle, quand il n'y a plus de religion ? Ce n'est pas moi qui soutiens cette thèse, mais j'aurais plaisir à voir les « rationalistes » et les « libres penseurs » la réfuter autrement que par des injures, des coups, des lois de spoliation ou de bannissement, d'innombrables attentats à cette liberté qu'ils prétendent servir. Vous n'êtes pas assez franc-maçon pour croire, monsieur le professeur, que le mot

Dieu a un sens strictement confessionnel. Depuis Platon jusqu'à Renan, le mot Dieu a résumé tout l'idéal que l'homme, depuis qu'il pense, a été capable de concevoir. En biffant Dieu des programmes, avez-vous biffé tout idéal ? J'en ai peur, et, l'idéal disparu, il est malheureusement trop certain que toute moralité s'évanouit.

Qu'est-ce, en effet, que la moralité sous sa forme la plus élémentaire et la plus pure, la plus humble et la plus haute ? C'est la vertu du sacrifice. Pense et agit moralement l'homme qui est capable de se subordonner à quelque chose qui le dépasse, l'enveloppe et le domine.

— C'est bien ainsi que nous l'entendons, direz-vous ; nous appelons moralité l'effort de l'homme pour sacrifier son intérêt personnel à l'intérêt général, toutes les fois qu'ils sont aux prises. Mais ce sacrifice, nous ne l'exigeons pas en vertu d'une consigne surnaturelle ; nous l'obtenons gracieusement de l'agent moral, par la simple et claire aperception de l'intérêt commun, qui s'impose à sa conscience avec le caractère d'une obligation librement consentie.

Quelle bonne, ou plutôt quelle mauvaise plaisanterie ! Ecrivez ces choses dans vos manuels, mais vous savez bien que le plus ingénu de vos élèves n'en croira pas un mot. Vous le reconnaissez d'ailleurs loyalement, puisque vous m'écrivez :

> Au lieu de nous emballer sur de grands mots, de vouloir constamment jouer ou faire jouer au surhomme, nous ferions mieux de constater qu'au point de vue de ce que l'on catalogue « morale », la vie réelle ne correspond en rien — ou que par le plus grand des hasards — à la théorie.

C'est tout ce que je dis, et c'est aussi ce que je déplore. Mais cet aveu, que je retiens (1), ne le devez-vous pas à la jeunesse, puisque vous prétendez la préparer à la « vie réelle » ? Sinon, la morale que vous enseignez n'est-elle pas une criminelle imposture ? Et qu'est-ce donc que vous reprochez aux « curés » ?

— Je dis ceci, mes enfants, par une vieille tradition, dont je n'ose pas encore m'affranchir ; répétez mes paroles à l'occasion, mais gardez-vous bien de faire ce que je dis. Sinon, dans la société moderne, vous seriez des dupes et des victimes. Entre nous, la morale, c'est ce qu'on exige des autres...

Honnêtement, l'éducateur laïque ne devrait-il pas tenir ce langage ? L'enfant, il est vrai, se passe de cet avertissement. Ne lui suffit-il pas d'ouvrir les yeux pour être fixé ? Il comprend vite que les « devoirs » dont on l'a entretenu à l'école ne sont que « des résidus de vieilles superstitions ». Dans la lutte pour la vie, l'homme intelligent ne s'embarrasse pas de ces préjugés ridicules. N'ayant que quelques heures à vivre, il ne perdra pas son temps à suivre d'autres conseils que ceux de son intérêt personnel. Si l'individualisme est la vérité, la règle ne peut être que l'égoïsme.

Devrons-nous donc conclure, que, pour

(1) Au point de vue politique, M. Edouard Herriot fait dans le *Rappel* un aveu du même genre : « Nous manquons de doctrine. Cette insuffisance d'idées générales est même, à mon sentiment, la cause principale de notre recrutement difficile parmi les nouveaux venus. *La jeunesse aime qu'on lui tienne la tête haute.* »

achever l'œuvre de laïcisation, il faudrait avoir la franchise et le courage de supprimer délibérément tout enseignement de la morale ?

Ou s'il est vrai qu'il y ait une morale laïque, où est-elle ? Quels sont ses principes ? Son idéal ? Sur quoi fonde-t-elle son « impératif » ?

Ne serait-elle, en dernière analyse que la plus stérile, la plus dissolvante et la plus funeste de nos négations ?

GUSTAVE TÉRY.

LE COUP DU SÉNAT

Le journal *Le Cantal Républicain* publie l'article suivant, que nous reproduisons *in extenso*, avec sa signature :

Chasse présidentielle.

Mercredi dernier, chasse présidentielle à Marly.

Parmi les invités : MM. Eugène Lintilhac, vice-président du Sénat, Pichon, Guérin, Milliès-Lacroix, anciens ministres, Ramondou, secrétaire général de la Présidence.

Comme vice-président du Sénat, notre éminent compatriote était à la place d'honneur, à côté du Président de la République.

Il coucha net le premier chevreuil qui débusqua. « Bravo ! C'est le coup du Sénat, Messieurs ! » dit gracieusement M. Fallières, en arrivant au tableau du tiré.

C'était en effet un beau coup de longueur que celui de M. Lintilhac.

Signé : LINTILHAC.

Cette page d'autobiographie est bien faite pour combler d'un légitime orgueil les compatriotes de M. Lintilhac et de M. Ramondou.

Quant à nous, il sied que nous recherchions par quel scrupule de modestie, M, Lintilhac, au lieu

de dire « je » comme M. Sacha Guitry, ou « nous » comme Louis XIV, emploie la troisième personne pour désigner la sienne.

Il est infiniment probable que M. Lintilhac a adressé au *Cantal Républicain* un petit communiqué sous la forme suivante :

Mon cher Confrère,

Je vous serais reconnaissant d'insérer la note suivante :

Chasse présidentielle.

Mercredi dernier . . . .

. . . . . *coup de longueur que celui de M. Lintilhac.*

Avec mes remerciements, agréez, etc.

LINTILHAC.

Et un brave typo auvergnat à qui on avait confié le papier, a naïvement reproduit la signature, qui n'était pas dans le programme.

Naïvement ?...

L'Invasion Étrangère

L'École Centrale aux étrangers.

M. Henri Crosz, président de l'Association pangermaniste, dans un volume sur *Le Maroc allemand*, invite ses compatriotes à profiter de la prochaine guerre pour annexer « une bande de terrain allant de la frontière à la Sorbonne ».

On ne voit pas ce que l'Allemagne y gagnerait : la Sorbonne juive et métèque appartient toute à la culture germanique.

L'autre jour, on inaugurait sur la rive gauche un club féministe où 1.300 étudiantes étran-

gères, présidées par Mme Cruppi-Crémieux, rechercheront les moyens d'introduire dans les ménages français la doctrine morale de Mme Curie.

Voici maintenant le projet de réforme de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, rédigé pour la commodité de l'étranger.

A l'avenir (1913), le concours d'admission comportera un exercice de rédaction en français *ou en toute autre langue officielle*. C'est-à-dire que les candidats étrangers pourront écrire leur composition en allemand, en espagnol, en russe, en anglais, à leur choix. S'ils composent en français, ils pourront passer l'épreuve orale de langue étrangère dans leur propre langue. S'ils font dans leur propre langue la composition écrite, ils pourront choisir *le français comme langue étrangère*.

Voilà le français considéré à Paris comme langue étrangère pour l'admission dans une grande Ecole!

Et les étrangers, dont les compositions écrites seront nécessairement corrigées par des compatriotes, sont assurés d'une cote privilégiée. A l'oral, quand ils choisiront leur propre langue pour l'épreuve, ils auront encore un avantage énorme.

Notez qu'aucune de ces faveurs ne se justifie : les élèves étrangers sont bien obligés de savoir le français, puisque tous les cours sont faits en français, et les travaux scolaires également. D'autre part, si l'admission des élèves étrangers s'explique, c'est par le désir de répandre au loin notre culture et notre influence morale ; le candidat est donc censé de mentalité française.

Au concours, les dispositions du nouveau

règlement procureront aux étrangers une avance qui atteindra dans certains cas 20 et 25 points, alors qu'une *fraction de point* décide de l'admission ou de l'échec.

Ici comme partout, l'influence des Juifs et des Métèques s'est exercée pour préparer l'élimination des Français.

A la sortie, bien entendu, ces étrangers sont libres, à la disposition des industriels, tandis que les jeunes Français vont passer deux ans au régiment. Quand il entre à l'usine, le jeune Français se trouve tout de suite *sous les ordres* de son camarade d'Ecole... qui a l'immense avantage d'être un Rasta.

Suite logique du précédent.

Aux troubles de la Faculté de médecine, à propos du cours Nicolas, voici ce qu'on a vu le 5 décembre 1911 : une bagarre entre les étudiants français et les étudiants étrangers ; les rastaquouères ont été rossés ; ils se sont tournés contre les nôtres en criant que « les Français sont des lâches » (*Paris-Journal*, 6 décembre).

Le fait est grave et suggestif.

Il faut le rapprocher de cette réunion de la Bourse du Travail où deux syndicalistes français, Pataud et Janvion, furent assaillis par quinze à dix-huit cents Juifs qui les insultaient en youdish, en russe, en allemand et qui prétendaient les excommunier du socialisme français.

A la Bourse du Travail et au Quartier latin, chez les ouvriers et chez les étudiants, à la Sorbonne comme à la Bourse, au Parlement comme dans le quartier des commissionnaires

en marchandises, *les Français essuient tous les jours les outrages et les menaces des Etrangers.*

Si le gouvernement, ses magistrats et sa police continuent de trahir la nation française, la première crise extérieure sera l'occasion des plus rudes et des plus justes représailles.

U. G.

Pour les Médecins... Pour les Malades.

Les étudiants en médecine chahutent le professeur Nicolas. Le professeur Nicolas ne sait pas trop pourquoi, les étudiants non plus.

Il s'agit probablement d'un rite, d'une tradition respectable qui a pris naissance il y a un certain nombre d'années, lorsque le professeur Nicolas est arrivé de Nancy. La brimade de ce bleu de province était indiquée ; Nicolas, c'est un nom prédestiné pour un chahut... « On va chahuter Nicolas ! » la formule est euphonique et plaisante.

Et la Faculté est tombée ainsi dans un état tomateux, et le mal est devenu endémique, car les étudiants sont traditionalistes.

De même que, de mon temps, on n'aurait pas été manger une prune à l'eau-de-vie ailleurs que chez la mère Moreau, de même qu'on n'aurait pas été parler politique ailleurs qu'au café Vachette, de même que pour punir le doyen Lyon-Caen de sa tyrannie, on n'aurait pas démoli un autre bec de gaz que le troisième à droite, en descendant la rue Soufflot... de même les étudiants d'aujourd'hui, quand ils ne sont pas contents, ne sauraient

exprimer leur mécontentement ailleurs qu'au cours Nicolas.

Nicolas a ainsi un monopole, ou plutôt, puisqu'il s'agit de médecine, une spécialité.

Au point de vue de la justice, les étudiants ont tort de chahuter Nicolas parce qu'ils ne sont pas contents...

Mais les étudiants ont tout de même raison de n'être pas contents...

De quoi ont-ils donc à se plaindre?

Parbleu, du mal dont nous nous plaignons tous en France ; du mal dont, à l'*Œuvre*, nous avons vainement indiqué la prophylaxie ; du mal dont nous signalons toutes les semaines l'étiologie, les symptômes et le processus ; du mal dont nous connaissons la thérapeutique et qui, au point où nous en sommes, nous semble justiciable d'une intervention chirurgicale.

La période d'incubation, où nous ressentions seulement un malaise général et imprécis, est maintenant passée ; nous avons la fièvre, mais ce n'est pas le moment de nous coucher ; si notre organisme ne réagit pas contre les microbes malfaisants qui l'ont envahi, le mal emportera le malade.

Or, le jeune corps médical réagit énergiquement ; c'est d'ailleurs lui qui est le plus menacé en France, menacé dans son existence, dans son avenir, dans sa dignité.

C'est assez logique.

Toute la vermine cosmopolite qui déballe des bords de la Vistule ou de la mer Noire sur les rives du Quartier Latin, ces oiseaux de passage qui sont en somme des oiseaux de proie, sont attirés naturellement par l'odeur des cadavres de

l'amphithéâtre... Ça, c'est le point de vue poétique, si j'ose dire.

Tous ces jeunes youpins de toute nation, de tout poil et de tout sexe (il y a là-dedans des jeunes filles, si j'ose encore m'exprimer ainsi, mais elles sont malaisément reconnaissables à l'œil nu) sont attirés par la profession médicale, qui permet de gagner de l'argent, beaucoup d'argent... Ça, c'est le point de vue pratique.

Ces métèques-là n'iront pas apprendre les Pandectes à l'Ecole de Droit, ni perdre leur temps à la Sorbonne sur Kant et sur Leibnitz.

Non, il leur faut un bon métier dans les mains; ils apprennent le métier de médecin.

J'emploie le mot intentionnellement; les Métèques de la médecine ont fait, de la plus noble des professions libérales, un métier de mercanti.

Etudiants, ils disputent avec âpreté, ils conquièrent, avec un succès dû à la ténacité de leur race, les places que devraient occuper nos jeunes Français dans les écoles et les hôpitaux.

Médecins, ils accaparent la clientèle, grâce à un sens inné de la réclame; grâce à cet aplomb merveilleux qui fait paraître le charlatan sûr de lui, alors que le savant, par une perplexité loyale, ébranle la confiance du client; grâce à des procédés de déloyauté commerciale et de honteux maquignonnage, à des commissions offertes aux fournisseurs et aux larbins, à des compromissions louches avec les syndicats ouvriers au détriment des Compagnies d'assurances. (Ça, c'est une autre histoire, nous y reviendrons.)

Lisez un peu le *Bottin* de Paris, à l'article « Médecins »; ce n'est pas folichon comme lecture, mais c'est instructif.

Eliminez les 19 Lévy, les 15 Bloch, les 22 Cahn, Cohn, Cohen, Kahn, Kahen, les innombrables Isaac, Dreyfus, Abraham, Weill, Jacob et produits analogues; enlevez les noms en ski, en skof, les noms étrangers ou visiblement maquillés.

Allez rendre visite à ceux qui restent, et vous reviendrez me dire combien, parmi ces derniers, sont de pauvres diables de médecins de quartier, ayant du mal à joindre les deux bouts, écrasés par la concurrence d'un illustre praticien russe, qui habite au bout de la rue et qui guérit toutes les maladies connues.

Si, au lieu de nous placer au point de vue du médecin, nous nous plaçons au point de vue du malade, c'est-à-dire au nôtre, nous verrons avec inquiétude que le corps médical, du fait de son nouveau recrutement et des éléments qui le composent, a subi depuis quelques années une singulière évolution.

Et nous penserons avec mélancolie au vieux médecin d'autrefois, au médecin en redingote, blanc quant aux cheveux et à la cravate, qu'on voit évoluer dans les romans d'Octave Feuillet; au médecin qu'on rencontre peut-être encore en cabriolet au fond des campagnes, au médecin dont la sollicitude est paternelle et les soins désintéressés.

Suivant une initiative qui ne vient certainement pas de médecins français, car la chose n'est guère dans nos mœurs, beaucoup de médecins parisiens se sont constitués en syndicats... *pour défendre leurs intérêts contre leurs clients.*

Je veux vous citer un fait tout à fait symptomatique, témoignant de la nouvelle idée qu'ils se font de leur métier.

✠

Une de ces associations s'est dernièrement préoccupée du renchérissement de la vie : elle a tout de suite trouvé un remède... homéopathique.

Ce remède consiste en l'application d'un « *tarif syndical conçu d'après le système progressif et cédulaire* ».

Le « tarif », c'est ce qu'on appelait en français « les honoraires ».

Le nouveau tarif, par l'élévation du prix de la main-d'œuvre médicale, compense incontestablement l'augmentation du prix des denrées de première nécessité... en ce qui concerne les médecins, bien entendu. Car, en ce qui concerne le client, on ne voit pas bien en quoi le fait de payer son docteur plus cher le consolera de payer plus cher son boucher... (A moins que ledit docteur ne l'ait mis à la diète absolue, ce qui est une solution économique).

Le médecin qui a établi cette série de prix-courants, et qui entend mettre son tarif en vigueur dans le VIII[e] arrondissement, pour commencer, s'est visiblement inspiré des travaux de M. Caillaux avant sa conversion.

Les soins médicaux sont taxés, non pas d'après la valeur professionnelle du médecin qui les donne, mais d'après la situation sociale du contribuable qui les reçoit :

Les clients, en principe, sont divisés en deux classes :

La 1[re] classe comprend les patrons, petits rentiers, commerçants, personnes ayant des gens à gages.

La 2[e] classe comprend les petits employés, ouvriers, domestiques, personnes peu aisées.

Maintenant, en dehors de ces deux classes nécessaires et suffisantes, il y a les *gens riches*, qui sont l'objet d'une note prémonitoire et menaçante :

« Nota. — *Ce tarif ne comporte pas les gens riches,*

pour lesquels les consultations, visites et interventions sont comptées d'une façon spéciale. »

A lire les extraits du tarif que nous donnons ci-dessous, on peut prévoir la façon dont les gens riches seront tout spécialement soignés.

	1re cl.	2e cl.
Visite simple (8 h. du matin à 8 h. du soir)	10 »	5 »
Visite d'urgence (dimanches et jours fériés)	20 »	10 »
Visite de nuit	30 »	15 »
Consultation avec confrère, collègue.	20 »	10 »
Consultation avec autorité médicale ou spécialiste	30 »	15 »
Abcès simple, superficiel	20 »	10 »
Amputation de doigt, orteil	200 »	100 »
Asphyxie, traction rythmée, respiration artificielle	100 »	50 »
Certificat sur papier libre	10 »	10 »
— sur timbre simple	20 »	10 »
— descriptif	20 »	10 »
— d'aliénation, internement, interdiction	60 »	30 »
— d'assurance sur la vie, ou rente viagère, 1/2 pour 1.000 de la somme assurée.		
Extraction de dents	20 »	10 »
Ligatures radiale, cubitale, faciale, chacune	200 »	100 »
— humérale, tibiale, péronière, chacune	300 »	150 »
— linguale, palmaire, plantaire, chacune	150 »	75 »
— axillaire, sous-clavière, carotide, chacune	500 »	250 »
Nuit passée près du malade	200 »	100 »
Nourrice dans le cabinet (examen et choix)	20 »	10 »
Nourrice (au bureau ou à domicile).	40 »	20 »
Saignée	60 »	30 »
Sangsues (application)	20 »	10 »

Enfin, il est prévu, respectivement, 200 et 100 francs pour une opération rituelle dont les médecins catholiques ne se chargent que très exceptionnellement, mais qu'un syndicat de médecins israélites n'aurait garde d'oublier.

Une question se pose, non pas au sujet de cet alléchant prix-courant qui comprend 250 articles avantageux, mais au sujet de l'application du système cédulaire.

Comment les médecins feront-ils le diagnostic ?

En d'autres termes, comment reconnaîtront-ils que tel malade appartient à la 1re classe (demi-bourgeoisie) ou à la 2e classe (prolétariat), ou encore à cette catégorie d'*outlaws* qu'on appelle les gens riches et qu'il convient, suivant la formule d'Argan, de *purgare*, *seignare*, *repurgare*, *reseignare* ?

S'en rapportera-t-on aux signes extérieurs de la richesse ? ou bien aux déclarations de l'assujetti ?

Le médecin devra-t-il amener avec lui un commissaire-priseur, ou simplement un cousin exerçant la profession de marchand de reconnaissances ?

Au lieu des questions habituelles :

— Dormez-vous ? Avez-vous de l'appétit ? Souffrez-vous quand j'appuie là ?

Le médecin syndiqué prononcera les phrases suivantes :

— Quel est votre revenu ? La personne qui m'a ouvert la porte est-elle bien réellement votre femme, et ne serait-elle pas plutôt une bonne, une personne à gages ?... Oh ! oh ! Je n'y prenais pas garde ; tandis que, sans songer à mal, je vous regarde, l'auscultation me révèle, à la hauteur du foie, un tic-tac suspect. Il y a là une montre en or,

symptôme indéniable de bourgeoisie chronique et incurable. Première classe : vous êtes taxé pour 20 francs.

Ou encore :

— Votre état s'est aggravé depuis ma dernière visite. Votre femme a, en effet, au doigt, une nouvelle bague que j'estime à 3.000 francs. Je vous place donc, d'office, dans la catégorie des gens riches : c'est 100 francs.

❧

Ça va bien.

Nous allons, nous aussi, fonder un syndicat, le « Syndicat des malades », et nous classerons les médecins en deux catégories :

1° Les médecins qu'on appelle lorsqu'on veut être soigné ;

2° Les médecins qu'il convient de laisser dans leur cabinet d'affaires, les professionnels qui ont pour but l'exploitation rationnelle du client, qui cherchent à obtenir de la maladie et de la mort le meilleur rendement possible.

A vrai dire, ces derniers ne sont pas des médecins ; ce sont des financiers, pratiquant des sciences infiniment plus exactes que n'a jamais été la médecine.

Et ainsi, la situation est retournée depuis Moière. Car si nous avons toujours, hélas ! le *Malade malgré lui*, nous avons maintenant *Le Médecin imaginaire*.

(*A suivre.*) MOWGLI

Chaque Rédacteur n'est responsable que de ce qu'il écrit.

LES MÉTÈQUES
à la Sorbonne et à l'Institut Pasteur.

Notre enseignement supérieur scientifique est en pleine décadence. C'est un fait qu'il devient impossible de contester, et que l'on constate à tous les examens de licence ès-sciences.

La principale cause de cette décadence n'est-elle pas l'invasion de la Sorbonne par les métèques ? Certains cours sont suivis par des étudiants dont les deux tiers seulement sont d'origine française ; le reste est surtout composé de Juifs russes, plus ou moins repris de justice. Agréable société pour nos étudiants français !

Comme culture scientifique générale, ces étrangers sont bien inférieurs à nos compatriotes ; ce n'est pas en fréquentant les sociétés nihilistes qu'on apprend le calcul intégral ! La présence de cet élément inculte et farouche dans son auditoire conduit insensiblement le professeur à faire son cours de la façon la plus élémentaire. C'est au point que, souvent, on ne remarque plus aucune différence entre cet enseignement et celui des classes supérieures de l'enseignement secondaire.

Un professeur se met inconsciemment au niveau de ses auditeurs. Un savant exposant la même question scientifique devant des gens du monde ou devant ses collègues de l'Institut, fait dans les deux cas une conférence bien différente.

Mais ce ne sont pas seulement les amphithéâtres que les métèques envahissent; ce sont aussi les laboratoires ; et c'est ici que l'invasion devient scandaleuse et intolérable.

Nos laboratoires de recherches ont subi depuis quelques années une transformation complète. Il y a quelque cinquante ans, un « prince de la science » groupait autour de lui un très petit nombre de jeunes savants. Le respect des élèves pour le maître, la bienveillance de celui-ci pour ceux-là, un dévouement réciproque, tels étaient les sentiments qui régnaient dans un laboratoire de la Sorbonne. Aujourd'hui, quel changement! Les professeurs admettent n'importe qui dans leurs laboratoires ; aucun renseignement sur la vie privée, aucun titre ou grade scientifique ne sont nécessaires ! Des laboratoires installés visiblement pour cinq ou six travailleurs sont encombrés par une cohue d'individus, pour la plupart étrangers. Le nombre de femmes augmente constamment; les plus recommandables viennent là chercher un mari. Quant aux autres...

Les savants qui désirent travailler sérieusement se heurtent à des difficultés de tout genre. Ni les crédits, ni le matériel, ni les garçons de laboratoire ne peuvent suffire.

Aussi les métèques ont-ils introduit à la Sorbonne des mœurs étranges.

Il est impossible de laisser traîner sur une table un instrument, un livre de valeur, un produit chimique précieux, sans qu'ils disparaissent presque immédiatement. Il faut tout mettre sous clef. Nul n'ignore à la Sorbonne qu'il faut constamment renouveler la provision de mercure des laboratoires. Quant aux garçons, fonctionnaires syndi-

qués, ils profitent tout naturellement de la situation. Comme leur besogne serait absolument écrasante si elle était accomplie, ils ont d'excellentes excuses pour ne rien faire du tout. Réunis en petit comité, ils lisent la *Guerre Sociale* en grillant des cigarettes. Cependant, les dettes s'accumulent. Tous les laboratoires de la Sorbonne en sont criblés.

Une autre conséquence bien plus fâcheuse de l'intrusion des métèques, c'est que le professeur se désintéresse complètement de ses disciples. Chose incroyable, il a, dans son propre laboratoire, certains élèves dont il a oublié complètement les noms et les sujets de recherches !

Il fait son cours comme une corvée qui lui rapporte 12.000 francs par an ; son service ne lui impose que deux leçons par semaine pendant 8 mois à peine ; mais il trouve encore le moyen de gagner quelques minutes, car il arrive en retard et part en avance. Toutes les cinq minutes, il regarde sa montre d'un air excédé.

Les gens naïfs pourraient se demander comment certains professeurs, qui ne mettent jamais le pied dans leur laboratoire, inondent les Comptes-Rendus de l'Académie de leurs notes et les périodiques de leurs mémoires. Il y a plusieurs méthodes :

C'est, d'abord, le procédé de la collaboration.

Le professeur arriviste a toujours sous la main quelques *nègres*. Ces *nègres* ne sont pas des hommes de couleur, bien que l'année dernière, au laboratoire de Chimie physique, on pouvait voir un Africain au masque d'ébène dont le profil prognathe faisait ressortir la pâle figure d'apôtre chevelu et les yeux extatiques du maître. Non, ce n'est pas cela du tout. Un *nègre* est un pauvre

garçon, préparateur à 1.800 francs par an et sans avenir. (On s'arrange d'ailleurs pour qu'il n'en aie pas.)

— Célèbre Professeur, dit le préparateur, j'ai une idée à vous soumettre ; je compte essayer de préparer le *radium* pur à partir de *l'amalgame*.

— Petit Préparateur, répond le professeur, si vous n'aviez pas eu cette idée, je l'aurais eue sans doute ; nous travaillerons *en collaboration*.

Pendant six mois, le préparateur travaille dix heures par jour. Le professeur bavarde dans les congrès lointains, sable le champagne, ébauche des idylles. Enfin, les expériences sont terminées, et le professeur daigne signer le mémoire rédigé par le préparateur. Sensation dans le monde savant, notes dans les journaux. Et voilà comment s'établit une réputation scientifique.

Une autre méthode à l'usage des arrivistes consiste à publier plusieurs années de suite le même mémoire, mais servi à différentes sauces. La recette est la suivante : prenez un *nègre*, faites-lui faire quelques expériences, assaisonnez de mathématiques, et rédigez. Si vous êtes professeur de Chimie physique, par exemple, vous ferez faire par votre *nègre* un travail sur le *mouvement brownien* ; vous publierez premièrement un résumé succinct dans les Comptes Rendus ; puis un mémoire plus complet dans le *Journal de Physique* ; nouveau mémoire à peine différent dans le *Journal de Chimie Physique*, de Genève ; remémoire aux *Annales de Physique et Chimie*. Ayez d'autres nègres pour traduire le mémoire en anglais, en allemand, en chinois, en patagon ; faites-le paraître dans vingt périodiques en vingt langues différentes. N'oubliez surtout pas les petites conférences à l'usage des gens du monde et des snobinettes. Le résultat couronne justement vos efforts.

Tout le monde s'écrie : « Quel homme ! Quel travail ! Quel dentiste ! »

Ainsi, l'exploitation des savants pauvres, laborieux et incapables d'intrigues, la mauvaise foi scientifique, la gabegie et l'anarchie dans les laboratoires de recherche, la décadence croissante de l'enseignement supérieur, tel est le bilan de la Sorbonne.

La Faculté des Sciences n'est d'ailleurs pas seule envahie par les métèques et les Juifs. Il en est de même de tous les établissements scientifiques et surtout de l'Institut Pasteur. Cachectique, malade depuis vingt ans, le chef couvert d'une petite calotte de laine noire tricotée, le célèbre directeur de l'Institut Pasteur attend les événements avec patience, recroquevillé dans un énorme fauteuil. Le non moins célèbre sous-directeur Metchnikoff gouverne en réalité tout l'établissement ; métèque lui-même, il a introduit une telle quantité de médicastres étrangers dans l'Institut Pasteur, que, dans la plupart des laboratoires, le français paraît une langue étrangère. Ce ne sont partout que Cocolesco et Crapulowski. Enfin, les sommes considérables versées par de naïfs donateurs pour le soulagement de cette pauvre vieille humanité souffrante, servent presque en totalité à remplir les poches de Juifs russes et d'étrangers incapables de trouver une situation dans leur pays, quand ils n'en ont pas été chassés *manu militari*.

Un savant, français celui-là, disait énergiquement l'autre jour : « Les laboratoires devraient être le temple de la Science ; ils n'en sont que les latrines. »

UN DOCTEUR ÈS-SCIENCES.

ACADÉMIE DES SCIENCES

PRIX DÉCERNÉS :

CHIMIE

Prix Cahours : *M. Louis Hackspill.*
Prix Berthelot : *M. André Wahl.*

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Prix Montyon : *O Jacob, Alexandre Besredka.*
Mention : *Pierre Nolf.* Citations : *Léopold-Lévi, H. de Rothschild.*
Prix Bellion : partagé entre *M. et Mme Henri.*
Prix Mège : *P. Mercklen.*

PHYSIOLOGIE

Prix Philippeaux : *Mlle Z. Gruzewska.*
Prix Lallemand : *J. Lévy-Valensi.*

PRIX GÉNÉRAUX

A. Wahl, L. Hackspill, Jules Drach, J. Ochorowicz.

N. B. — Il est assez remarquable que tous les prix portent des noms français...

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Les Juifs et le Benzol.

Par 45 voix contre 21, le conseil municipal a prolongé pour cinq années les taxes d'octroi sur les benzols, qui ont déjà causé deux grèves de taxi-autos.

Le benzol est un produit français, fabriqué par des usines françaises.

Mais il fait concurrence au pétrole, produit exotique, dont les Juifs raffineurs détiennent le monopole.

La majorité du Conseil municipal ne pouvait pas hésiter ; les Rothschild et les Deutsch (de la Meurthe) savent se faire comprendre et se faire obéir.

« Regrets éternels. »

« La commission des affaires extérieures de la Chambre des députés, saisie du traité franco-allemand, a décidé qu'il serait rendu hommage à la mémoire de Savorgnan de Brazza et des héros qui ont donné à la France l'Afrique équatoriale ».

On pense ainsi consoler les âmes de ces héros, quand la France donne l'Afrique équatoriale à l'Allemagne.

Les journaux demandent : Comment l'hommage annoncé sera-t-il rendu ?

Voilà ce qu'on pourrait faire : élever un monument place de la Concorde, avec drapeaux, crêpes et couronnes, à côté de la statue de Strasbourg. Pendant cinquante ans, les patriotes spéciaux iraient brandir des parapluies et prononcer des paroles historiques : « Morts ou victorieux !... Pas un pouce de notre territoire !... Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas !... *Et cœtera* ».

Ce serait très digne, très glorieux. Les Allemands auraient une belle peur !

L'explosion de la « Liberté ».

Le conseil de guerre maritime devant lequel comparaîtra le commandant Marie Jaurès, responsable de la destruction de la *Liberté*, de la demi-destruction de trois autres cuirassés et de la mort de trois cents hommes, sera présidé par le vice-amiral Jauréguiberry.

N'est-ce pas le vice-amiral Jauréguiberry, qui a étouffé les enquêtes sur le sabotage de la *Gloire* et sur la tentative de destruction de la *Marseillaise* par le même commandant Jaurès ?

« Archevêques et fils d'archevêques », amiraux et neveux d'amiraux : larrons en foire.

A Toulon, le service des constructions navales vient de recevoir un ordre urgent pour « assurer la fermeture des soutes à munitions », au moyen de serrures de sûreté, de grillages à mailles serrées, etc.

L'hypothèse d'un crime, de crimes répétés, contre laquelle les officiers de vaisseau feignent de se déclarer énergiquement, s'impose donc aux enquêteurs. Mais l'Allemagne couvre les frères Jaurès.

Sadisme, encore!

M. Fallières « a offert (6 déc.) une chasse à Rambouillet *en l'honneur* de M. Loubet ».

Quel honneur cela fait-il au monarque en exercice et à son prédécesseur de massacrer bêtement, férocement, des centaines de jolies et douces créatures, amenées au bout de leur fusil par le bâton des valets ?

Les tueries de Chalon, de la Martinique, de Villeneuve-Saint-Georges, de Narbonne, et la grâce accordée aux plus ignobles assassins ne suffisent-elles pas à leur méchanceté sénile ?

La reine Fallières.

Le préfet de police arrête que « la tolérance accordée aux petits marchands à l'occasion du jour de l'An durera du samedi 16 décembre au mardi 2 janvier ».

Le 2 janvier, tous les journaux publieront le communiqué : « A la prière de la toute gracieuse Mme Fallières, le préfet de police consent à prolonger jusqu'au 9 janvier, etc. »

C'est chaque année la même comédie, pour jouer à l'impératrice. Gros bébé, va !

Mlle Gaby Deslys chez M. Claretie.

Lorsque le jeune roi Manoel arriva de Lisbonne à Paris pour perdre son innocence, et que les officiers de la Maison militaire préposés à cette honorable fonction le conduisirent chez

Mlle Gaby Deslys, M. Jules Claretie pensa faire une maladie.

S'arrachant à poignées la barbe, il errait dans les couloirs de la Comédie ci-devant française et gémissait :

« Je suis perdu d'honneur ! La Maison ne s'en relèvera pas. En vain j'aurai fourni l'Elysée, le Parlement et les Cours étrangères ; en vain j'aurai pourvu de ma main Félix Faure, Aristide Briand, les princes, archiducs et grand-ducs ; un p...lage royal se présente, et c'est une demoiselle de music-hall qui l'emporte ! Précipice élevé d'où tombe mon honneur ! N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ? Ma carrière est brisée. Déshonoré ! Ils m'ont déshonoré ! »

Le désespoir du respectable académicien touchait les cœurs les plus durs. Il voulait intenter contre Mlle Deslys un procès en concurrence déloyale ; il fallut, pour l'apaiser, lui promettre l'Ordre du Christ. Mais la Révolution survenant, le roi Manoel fugitif ne put fournir cette compensation ; la République abolit les hochets de la vanité.

M. Claretie, déçu, les mains vides, songeait de nouveau à la procédure, quand M. Meyer de Turenne lui conseilla cet expédient : appeler dans la Maison Mlle Gaby Deslys à son retour d'Amérique. Au lieu d'avoir accompli l'action d'éclat en qualité de sociétaire, la charmante... artiste sera sociétaire pour avoir accompli l'action d'éclat.

Tout s'arrange.

URBAIN GOHIER.

Touchante histoire de deux bourgeois.

Mépriser les bourgeois est une des traditions les plus chères de notre société bourgeoise. Je demande pourtant la permission de faire une exception pour ces deux bourgeois admirables : Paul Lafargue, député socialiste, et Laura Lafargue, fille de Karl Marx.

Ils avaient hérité, voici tout juste dix ans, de cent soixante et un mille francs et d'une maison de campagne que l'on a coutume à Draveil d'appeler « le Château ». Ils auraient pu vivre là, paisibles, avec à peu près six mille francs de rentes, qui constituent ce que dans les milieux modestes on appelle déjà la fortune.

Si simples que fussent leurs goûts, si socialistes que fussent leurs conceptions, ils ne crurent pas devoir se contenter de si peu. Ils avaient fixé — comme d'autres — à un peu plus de quinze mille francs de rentes le prix du bonheur. Mais naturellement défiants, comme le sont souvent les bourgeois français, ils redoutaient la spéculation et peut-être aussi se défiaient-ils des révolutions. A la manière de Rolla, Paul Lafargue préféra conserver par devers soi son avoir.

> Il prit dix bourses d'or et pendant dix années
> Il vécut à Draveil, en se moquant des lois.

Comme il convient, c'est des lois capitalistes que Paul Lafargue se moquait. Je ne sais d'ailleurs point s'il prit, comme Rolla, des bourses d'or ou s'il ne préféra point le bas de laine, qui est plus en usage aujourd'hui, à ce qu'on dit; mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais il n'empiéta d'une année sur l'autre et que son trésor dura très exactement le temps qu'il lui avait fixé.

Admirable exemple d'économie domestique, triomphe

de l'épargne française ! Il sut, durant dix années, résister à tous les désirs, à tous les emportements — et même à ceux de la pitié. Il était charitable, mais il l'était parcimonieusement, en quelque sorte, et jamais au-delà des limites qu'il s'était un jour fixées. Ainsi naquit sans doute la légende de son avarice, qu'il importe de détruire.

Nul ne sut plus exactement ménager son bien et nul n'eut le sentiment plus juste de la valeur et du capital, pas même son illustre beau-père, qui leur avait pourtant consacré quatre gros volumes.

Enfin, il approcha du terme qu'il s'était fixé. Six semaines seulement le séparaient de la date qu'il s'était assignée, lorsque se produisit cette délicieuse péripétie, qui projette sur ce roman domestique un rayon d'héroïsme. Le petit bourgeois de Paris, économe et prudent, sait ainsi, à certaines heures, s'élever jusqu'à l'épopée.

Un ami vint le voir :

— J'ai besoin de mille francs, sauvez-moi.

Lafargue donna les mille francs et sacrifia ainsi délibérément la moitié du temps qui lui restait à vivre. Et, trois semaines après, devançant ainsi de vingt jours l'heure qu'ils avaient fixée, les deux époux se tuèrent.

On retrouva une lettre, où Paul Lafargue expliquait qu'il ne voulait plus conserver une vie, où désormais, il n'y aurait plus pour lui ni quiétude, ni joie. Ainsi ce détracteur du capital ne voulait point survivre à son capital.

Par une dernière attention touchante, il laissait à son jardinier quelques billets de cent francs, non, sans doute, pour lui permettre de cultiver son jardin, ce qui eût été le dernier mot de l'individualisme, mais bien plutôt, semble-t-il, pour rendre un hommage discret à la suprême loi capitaliste, qui institue l'héritage.

Et le parti socialiste lui fit des funérailles grandioses.

Telle est l'histoire de Laura et de Paul Lafargue, que leur neveu, le docteur Edgard Longuet nous conte dans le *Matin,* avec toute la piété qu'il convenait d'apporter à ce récit.

Je me garderais d'en tirer des conclusions contre le socialisme. Un autre collectiviste éminent a indiqué déjà qu'on pouvait être un apôtre sans être un ascète. Paul Lafargue, qui n'était pas peut-être un ascète, fut au moins un homme simple, puisqu'il sut se contenter de seize mille cent francs de rentes, qui, quoi qu'on dise, ne sont pas le Pérou.

Seulement, lorsque les orateurs de réunions publiques flétrissent la bourgeoisie, nous voudrions qu'ils fissent exception pour des bourgeois comme ceux-là. Ce serait sans doute se montrer trop exigeant que de leur demander à l'occasion un peu d'indulgence pour cet « infâme capital », sans lequel n'eût pas été possible la merveilleuse et touchante histoire de Laura et de Paul Lafargue, enfants de Karl Marx.

PHILINTE

BULLETIN

Cette semaine encore, nous ne pouvons pas enregistrer qu'il règne une véritable activité sur le marché. Quel que puisse être le désir des milieux d'affaires, l'animation qui est pour le public le meilleur des stimulants, fait toujours bien défaut.

Au lendemain de la signature de l'accord franco-allemand, au lendemain du discours de sir Edward Grey, il y a eu deux départs; mais c'étaient de faux départs et l'entrain qui s'est alors à deux reprises manifesté, n'a été qu'un feu de paille.

Mais rien de plus facile à s'expliquer que cet état de choses qui, vu les péripéties précédentes n'a rien que d'absolument normal. Comment veut-on que le grand public se remette franchement aux affaires après avoir subi des semaines et des mois d'inquiétudes de toutes sortes, alors surtout que les questions qui les ont provoquées donnent encore lieu à des discussions d'un autre ordre, mais également troublantes ?

D'autre part, est-ce qu'à l'approche de la fin de l'année, il n'y a pas toujours un ralentissement des transactions : d'autre part, il y a, en fin d'année, des dépenses exceptionnelles, et l'on remet à janvier et mois

suivants les achats qu'autoriseront les économies, les profits réalisés durant l'année précédente et que l'on ne connaît pas encore d'une façon absolument exacte.

Enfin, il faut encore se montrer satisfait que la cote montre quelque résistance aux offres car, tandis que celles-ci, provoquées par la hausse des dernières semaines, sont nombreuses, les ordres d'achats le sont beaucoup moins, pour la raison indiquée au paragraphe précédent. Ils sont d'autant plus clairsemés qu'un certain nombre de titres nouveaux sont offerts aux guichets des banques au public qui, avec quelques-uns tout au moins, trouve des avantages que ne lui assurent plus, aux cours actuels, d'autres titres plus connus et très sérieux, mais arrivés à leur apogée et, par conséquent, peu intéressants.

Des indications venues des places étrangères dont le marché parisien est plus ou moins solidaire, ce sont celles d'Amérique qu'il faut surtout retenir. Wall Street attendait, non sans impatience, le message du président Taft où devait être notamment traitée la question des trusts. Il y a été affirmé, une fois encore, que la loi contre les trusts ne vise nullement les agglomérations de capitaux dans le but de réduire le prix de revient et les frais de vente, mais ces mêmes agglomérations si elles interdisent toute possibilité de concurrence et établissent des monopoles de fait. Le président Taft se montre, d'autre part, confiant dans une réorganisation légale des grands trusts actuellement en pourparlers avec le ministère de la Justice. Il n'en a pas fallu davantage pour que le marché new-yorkais se raffermît et nous voici, semble-t-il, à peu près tranquilles, pour quelque temps, de ce côté.

Dans le compartiment des Fonds d'Etats le 3 % n'a pu se maintenir au plus haut, à la veille du détachement d'un coupon trimestriel et en dépit des plus-values fournies par le rendement des impôts en novembre.

L'*Extérieure* a consolidé simplement ses cours précédents ; il est toujours vaguement question d'un emprunt, certainement nécessaire, mais qui ne serait pas facile à conclure dans les circonstances présentes. Une victoire des troupes italiennes a contribué au raffermissement de l'*Italien*, sans peser beaucoup sur la cote du groupe *Turc*. Les *Fonds Russes* sont toujours soutenus par la publication à jet continu de chiffres tous plus encourageants les uns que les autres. Les récoltes sont, toutefois, en 1911, moins satisfaisantes que pour les deux années précédentes.

Les établissements de crédit sont généralement fermes. La *Banque de France* a reperdu du terrain, le maintien du privilège jusque fin 1920 ne devant être acquis qu'à des conditions plus onéreuses que celles primitivement envisagées.

Les *Chemins Français* sont plutôt hésitants.

Les *valeurs cuprifères* ne conservent pas tout à fait

les plus hauts cours inscrits, mais l'orientation du marché du cuivre reste bonne.

A noter la fermeté des *Omnibus* et du *Suez* : favorisés par les plus-values de recettes.

Les *Mines d'or Sud africaines* sont au calme plat.

Communiqués

Compagnie d'Électricité de la Province de Buenos-Ayres.

Le 12 décembre courant, le Crédit Mobilier Français ouvrira ses guichets à l'émission de 37.500 obligations 5 % or, de £ 20 ou 504 francs de la Compagnie d'Electricité de la Province de Buenos-Ayres.

Cette Société, au capital de £ 1 million, divisé en 250.000 actions de £ 4, entièrement libérées, a acquis tout l'actif industriel d'une Société argentine du même nom, c'est-à-dire les contrats pour la fourniture du courant électrique dans la majeure partie de la banlieue de Buenos-Ayres, les concessions d'éclairage de plusieurs grands centres de la province, avec les usines génératrices et canalisations existantes, etc.

Cet actif, net de toutes charges, a été acquis moyennant la remise de £ 800.000 en actions libérées et £ 520.000 en espèces. C'est pour se procurer cette dernière somme et constituer le fonds de roulement que la Compagnie procède à la présente émission de £ 750.000; ayant été autorisée à émettre pour £ 900 000 d'obligations, la Compagnie réserve le solde pour des accroissements ultérieurs de ses réseaux.

Ces obligations, du nominal de 504 francs remboursables en vingt-six ans à partir de 1916 avec une prime de 3 %, soit à 519 fr. 12 (change fixe de 25 fr. 20), donnent un intérêt annuel de 25 fr. 20 nets de tous impôts argentins, anglais et français présents ou futurs, payables en deux coupons semestriels de 12 fr. 60 nets, les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Les prix d'émission étant de 475 francs par titre, dont 100 francs en souscrivant, le placement ressort à 5.30 %, sans compter la prime au remboursement et les mois courus sur le premier coupon.

Le gage du placement, constitué par une première hypothèque sur tout l'actif de la Société, est des plus sérieux, puisque les bénéfices nets annuels ont atteint en 1910 £54.060 (contre £ 29.696 en 1909) et que les bénéfices de 1911 seront d'environ £ 80.000, alors que le service de l'emprunt n'exigera que £ 37.500 jusqu'en 1916 et £ 52.500 à partir de cette époque.

Ajoutons que les obligataires seront représentés au sein du Conseil par quatre administrateurs français.

On peut souscrire dès à présent par correspondance au Crédit Mobilier, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris, et chez tous les banquiers et agents de change.

VIENT DE PARAITRE

Demandez à l'Œuvre :

LA FIN DU RÉGIME ABJECT

Où allons-nous?

Un gros volume de 400 pages contenant toutes les réponses à l'enquête de *l'Œuvre* sur le prochain régime, avec un épilogue par GUSTAVE TERY.

PRIX : 5 francs

(*Envoi franco*).

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

Demandez à L'ŒUVRE :

LE BOTTIN DU FAVORITISME

avec une préface de

T. STEEG

Ministre de l'Instruction Publique

Ce volume, dû à la collaboration de nombreux fonctionnaires de toutes les administrations, indique par ordre alphabétique toutes les nominations irrégulières et scandaleuses faites par les ministres au profit de leurs créatures.

C'est

LE GOTHA DE L'ARRIVISME

Ce livre, qui ne contient que des noms, des dates, des chiffres et des statistiques, n'a pas seulement un très grand succès parmi les fonctionnaires ; c'est le plus accablant des réquisitoires que l'on ait dressé jusqu'à ce jour contre le régime de fraude, de pillage et d'anarchie qu'est devenue la présente république.

L'ŒUVRE envoie franco

LE BOTTIN

du Favoritisme

pour 1 fr. 25.